

# 7.

## Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

---

- 7.1 Avis et communiqués
  - 7.2 Réglementation de l'Autorité
  - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
  - 7.4 Autres consultations
  - 7.5 Autres décisions
-

## 7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

## 7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

### 7.3.1 Consultation

Aucune information

### 7.3.2 Publication

#### **Services de dépôt et de compensation CDS inc. - Modifications importantes apportées aux Règles de la CDS afférentes à la fonction FINet**

Vu la demande d'approbation déposée le 1<sup>er</sup> décembre 2008 par Services de dépôt et de compensation CDS inc. (la « CDS »), afin de faire approuver des modifications importantes apportées aux *Règles de la CDS à l'intention des adhérents* (« Règles ») afférentes à la fonction FINet;

Vu l'approbation de ces modifications par le Conseil d'administration de la CDS le 26 novembre 2008;

Vu l'article 74 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2 (la « Loi »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi;

En conséquence :

L'Autorité des marchés financiers approuve les modifications importantes apportées aux Règles de la CDS afférentes à la fonction FINet. La mise en œuvre de cette nouvelle fonction d'établissement du solde net des titres à revenu fixe, en remplacement de la fonction DetNet, permettra de réduire les risques encourus par la CDS et ses adhérents, tout en offrant plus de fonctionnalités aux adhérents.

Fait à Montréal, le 10 mars 2009.

Pierre Bernier  
Vice-président exécutif

Décision n° 2009-OAR-0004

## 7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

## 7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.